



Mission Permanente de la République
auprès des Nations Unies

DÉCLARATION AUX TRAVES DE LA

POUR ÉLIMINER LE TERROUR EN AFRIQUE

Présenté par
M. Paul MALGOUË
Ministre-conseiller à la
République du Congo auprès des Nations Unies

NEW YORK, le 10 mai 1966

Vérisié au par

Monsieur le Président,

L'engagement de la République du Congo dans cette lutte collective

